

# **AVIS DE RECRUTEMENT**

## **UNIVERSITE PARIS DIDEROT- PARIS 7**

### **Recrutements sans concours des personnels des bibliothèques**

#### **Session 2019**

**Arrêté du 8 avril 2019 autorisant, au titre de l'année 2019, des recrutements sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements**

**Nomination : 1<sup>er</sup> septembre 2019**

**Nombre de postes à pourvoir : 1**

#### **1. Conditions générales d'accès aux recrutements sans concours**

Pour vous inscrire vous devez au plus tard le jour de la première réunion de la commission chargée de la sélection des dossiers des candidats :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- jouir de vos droits civiques,
- ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- être en position régulière au regard des obligations du service national,
- justifier des conditions d'aptitude physique requises (compte tenu des possibilités de compensation du handicap).

Aucune condition d'âge, de diplôme ou d'expérience professionnelle n'est exigée des candidats.

#### **2. Dossier de candidature**

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet de l'établissement, rubrique « Paris Diderot recrute ».

### **3. Date limite d'envoi des dossiers**

Le 23 mai 2019 à minuit, cachet de la Poste faisant foi.

L'envoi en recommandé est vivement conseillé.

### **4. Déroulement du recrutement**

1ère phase : Examen des dossiers des candidats par une commission qui procède à la sélection des candidats (juin ou juillet 2019).

2ème phase : Audition par la commission des candidats sélectionnés d'une durée de 20 minutes - présentation par le candidat de son parcours professionnel de 5 minutes, suivi de 15 minutes de questions posées par les membres de la commission (juin ou juillet 2019).

Une convocation envoyée par mél sera adressée à chacun.e. des candidat.e.s sélectionné.e.s pour l'audition avec un plan d'accès pour se rendre à l'université.

Les candidat.e.s retenu.e.s seront convoqué.e.s devant la commission de sélection à un entretien oral de 20 minutes (présentation par le candidat de son parcours professionnel : 5 mn, suivi de 15 minutes de questions posées par les membres de la commission) portant sur leurs motivations, leurs formations, et, éventuellement, leur expérience professionnelle antérieure.

A l'issue des auditions la commission arrête la liste les candidat.e.s aptes au recrutement qui pourront être nommés en qualité de stagiaires dans le corps concerné au 1er octobre 2019.

### **5. Contact**

D.R.H. - SERVICE DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET SOCIAL - BUREAU DES CONCOURS – MME KAREN BRIEU  
Téléphone : 01 57 27 55 89

Adresse mail : [drhconcours@univ-paris-diderot.fr](mailto:drhconcours@univ-paris-diderot.fr)